

# Fiche Biomasse ou "houille verte"

## Définition :

La biomasse désigne l'ensemble du monde vivant : végétaux, animaux et micro-organismes. Elle représente une source d'énergie mise en valeur après combustion : le bois énergie, après méthanisation : le biogaz ou après transformation chimique : le biocarburant

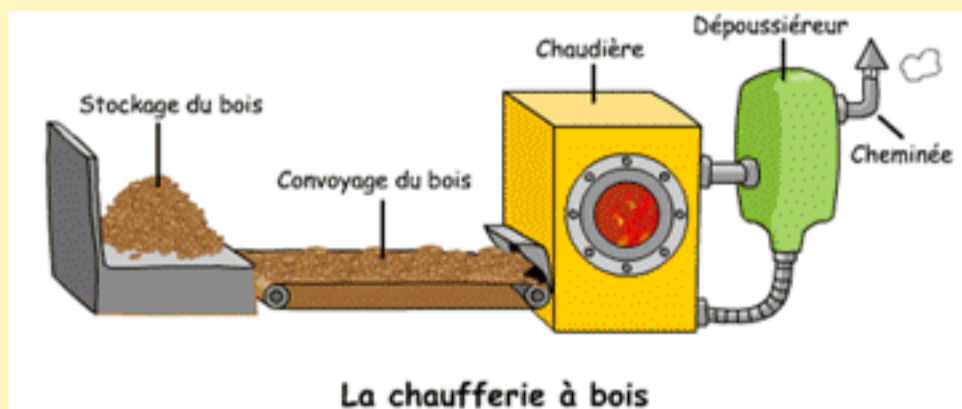
## Le saviez-vous ?

La biomasse est la 1ère source d'énergie renouvelable en France grâce au chauffage au bois domestique, collectif et industriel. La biomasse, représentait en 2007, 71% de la production de chaleur renouvelable.

## Le bois énergie ou "biomasse solide"

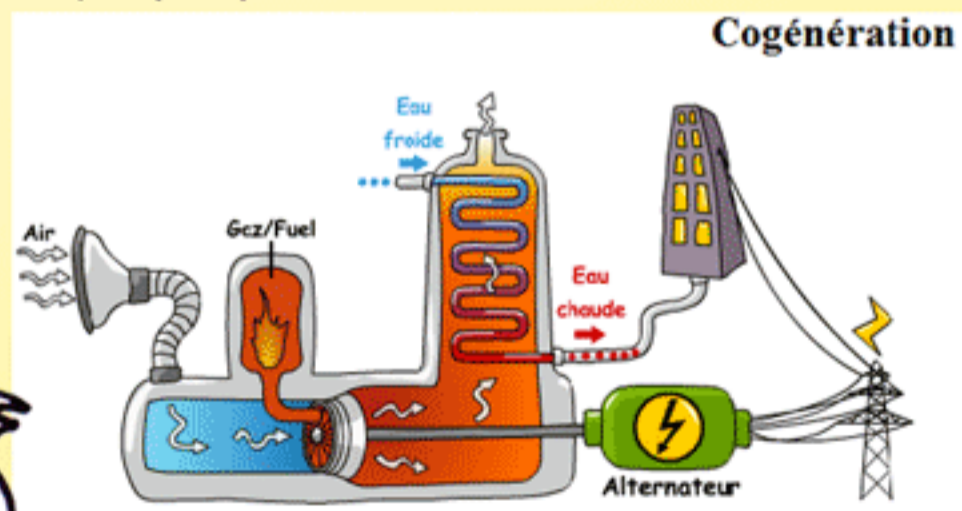
Le bois peut provenir d'origines diverses : forestière, agricole ou urbaine. On l'utilise sous différentes formes : le bois bûche, les granulés de bois, les résidus du bois sous forme de plaquette ou de sciure...

Les matières organiques telles que la paille, les résidus de récoltes, les matières animales, les liqueurs noires, issues de l'industrie papetière et les déchets urbains solides renouvelables sont aussi considérés comme biomasse solide.



La chaufferie à bois

Cliquez pour plus d'action



Cogénération

## Sous quelle forme est valorisée l'énergie ?

- la combustion à usage domestique (cheminée, foyer fermé, cuisinière, chaudière à bois, réseau de chaleur) : le bois brûlé va créer de la chaleur.
- la combustion à usage industriel : la production d'électricité seule à partir de biomasse solide présente un rendement faible; aussi, la cogénération est principalement utilisée pour produire de l'électricité en plus de la chaleur. L'électricité produite sera soit consommée sur place, soit revendue sur le réseau national.



Source schémas : Fondation Nicolas Hulot

Source : "Les énergies renouvelables" J-C L'homme Delachaux Niestlé. 2008 ; "La biomasse énergie" A.Damien, Dunod. 2008

## Un peu d'histoire !

Depuis plus de 500 000 ans, le combustible bois accompagne l'humanité dans sa quête de chauffage. Dans les campagnes françaises, le feu de bois dans la cheminée était un lieu d'échanges lors des veillées. Il représentait bien souvent le seul mode de cuisson et de chauffage. L'avènement des énergies gaz et électricité, moins contraignantes à l'usage que le conditionnement et le transport du bois, a relégué le feu de la cheminée dans un rôle de chauffage d'agrément.